

cette circonstance par l'illustre prélat, il appelle Notre-Dame de Foy la Notre-Dame de Lourdes de la Belgique.

Le bois vermoulu du chêne où elle fut trouvée servit à faire des statuettes semblables à la statue originale, qui furent envoyées en différentes contrées. Trois, — quatre, peut-être, — comme nous dirons vinrent dans l'Amérique du nord. L'une d'elle "faicte par Nicolas du Rieu, maistre sculpteur, résidant en la... ville de Dinant, aux frais de Damoiselle Marie Bastien" fut "donnée au Père Claude de Véroncourt... pour l'envoyer au Canada; pour y estre honorée et invoquée; pour la conversion des pauvres Sauvages et Canadois à la foy de Jésus-Christ. ⁽¹⁴⁾" Le P. de Véroncourt, pensant que nul mieux que le P. Chaumonot ne pouvait remplir la louable intention de la donatrice, lui envoya la précieuse madone.

Qu'était, pour les dimensions et la perfection des formes, la statue offerte à la mission huronne de la *coste* Saint-Michel? Il serait difficile de le dire d'une manière certaine. Mais comme la statue originale, qui est en pierre blanche, *en pierre de France*, selon l'expression du P. Banneux, n'a qu'un empan de hauteur, c'est-à-dire environ huit pouces, on peut conjecturer avec vraisemblance que celles qui furent faites sur ce modèle — on dit *des statues semblables* — devaient être aussi de taille minuscule. Une statuette qui nous a été envoyée en 1902 par M. l'abbé Félix Fries, alors curé de Foy-Notre-Dame et son dernier historien, nous permet un peu d'en juger. Conservée de temps immémorial dans le célèbre sanctuaire, elle a toujours été considérée par la tradition, au défaut de documents écrits, comme une de ces antiques images faites dès l'origine. Elle est en chêne noirci par le temps et piqué des vers et ne mesure, avec le socle haut d'un pouce et trois quarts, que huit pouces et demi. Le travail en est assez grossier, sauf dans les draperies. Au reste le grain trop gros du chêne ne permettait guère de donner du fini à une œuvre aussi petite. Telle était, à n'en pas douter, la Notre-Dame de Foy donnée au P. Chaumonot par le P. de Véroncourt: pas une œuvre d'art, mais un objet de piété. En ce temps-là, certes, l'art n'était pas négligé, témoin tant de chefs-

(14) Passages de l'authentique publiée dans le *Bulletin des Rech. Hist.* p. 71. Le P. Chaumonot écrit Véroncourt. *Autobiographie*, édit. citée, p. 87. Mais le document original porte nettement Véroncourt. Il est daté du "cinquième febvrier mil six cents soixante neuf."